



Règlement intérieur du : 1/01/2019

- 1) Tous stagiaire doit être détenteur de la licence FFPLUM ou CNFTE Pour les étrangers Uniquement.
- 2) Le stagiaire lit le règlement intérieur et l'approuve ou pas dans ce cas il quitte le stage.
- 3) Les cours commencent à l'heure définie en début de stage. (Généralement 8 h30)
- 4) Le manquement ne donnera pas droit à la reprise du cours.
- 5) Le stagiaire doit avoir une blouse ou combinaison, des lunettes de sécurité et des gants.
- 6) Les travaux pratiques se font sous la direction du maitre de stage.
- 7) Démontage et remontages ce font en groupe. Le stagiaire n'a pas l'initiative du démontage ou remontage du moteur.
Car toutes les phases de démontages et remontage sont accompagnées d'explications démonstration.
- 8) Le matériel d'atelier vous est fourni. Vous devez le rendre propre en fin de stage et le ranger en fin de journée.
- 9) Chaque caisse est équipée du même matériel, elles disposent d'un inventaire dont vous êtes comptable.
- 10) Tout comportement jugé comme pouvant semer le trouble ou dangereux peut faire l'objet d'une expulsion sans remboursement du montant du stage.
- 11) En cas de désistement le stage sera remboursé dans les conditions suivantes :
 - 1 En totalité dans le mois qui précède le stage.
 - 2 De moitié dans les 15 jours qui précède le stage.
 - 3 Pas remboursé dans les 7 jours qui précèdent le stage.
- 12) Le stagiaire peut apporter les carburateurs de son moteur pour le stage de niveau 1, Il peut également apporter le système d'allumage de son moteur le contrôler sur le banc.
- 13) Il peut apporter son moteur pour le stage niveau 2. Nous prévenir.
- 14) Les pièces peuvent vous être fournies par CNFTE (Moyennant finances.)
Etant une association non assujettie à la TVA, les factures ne porteront pas la TVA.
Le règlement des fournitures ce fait à l'enlèvement du moteur.
- 15) Vous pouvez vous procurer les pièces chez votre fournisseur habituel avec l'obligation d'envoi par transport express exclusivement.
- 16) Pour des raisons de responsabilité civile, nous recommandons les pièces d'origine.
- 17) Vous pouvez utiliser des pièces adaptables si vous le souhaitez.
Mais nous ne pourrons pas être tenus pour responsable d'éventuels problèmes liés au montage ou à l'utilisation de ces pièces.
- 18) En fin de stage, nous remettrons au stagiaire :
 - 1 Certificat de stage.
 - 1 Certificat de révision du moteur dans le cadre du stage niveau 2.
Ou un certificat de repotenciation, si remontage du moteur selon les directives du constructeur.

Pour les cas particuliers nous contacter

Nom :

Prénom :

Date.....

J'ai lu, approuvé et compris le règlement intérieur.

Signer et retourner à : CNFTE Avenue de la Gare 32700 Lectoure
Ou par mail à : cnfte@club-internet.fr